

Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

LETTRE OUVERTE DU 21 AVRIL 2021 DU PATRIARCHE DE LA NATION TOGOLAISE, SE MONSEIGNEUR PHILIPPE FANOKO KPODZRO A SEM EMMANUEL MACRON, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

« Si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, telle est notre foi, ALLELUIA. » Romains 6 : 8

Monsieur le Président de la République,

En mes qualités d'autorité morale et religieuse de l'Église Catholique, ancien Archevêque Métropolitain de Lomé du 17 décembre 1992 au 8 juin 2007, Président du Haut Conseil de la République du Togo du 20 août 1991 au 20 février 1994 et Président de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) du Togo du 8 juillet au 28 août 1991, je viens par la présente vous exprimer tout mon étonnement relativement à l'audience que vous avez accordée le 9 avril dernier à Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé lors de son dernier séjour dans la capitale française.

Est-ce pour vous la manière de vider, en lieu et place de l'écrasante majorité des Togolais (près des trois quarts), le contentieux électoral né du scrutin présidentiel du 22 février 2020 ?

Ce serait une faute politique qui allongerait la liste des contentieux entre la France et le Togo, rappelés opportunément le 9 avril 2005 par le député français Noël Mamère au cours d'un colloque à l'Assemblée Nationale Française, témoignage accessible sous le lien <https://m.icilome.com/?idnews=890952/togo-le-temoignage-devant-l-histoire-de-l-ancien-depute%CC%81-francais-noel-mamere-sur-l-assassinat-de-sylvanus-olympio>.

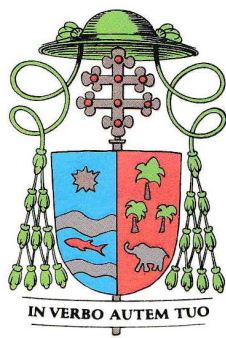
Il est d'une évidence biblique sous tous les cieux aujourd'hui que Faure Essozimna Gnassingbé n'est pas le réel vainqueur du scrutin comme ont pu témoigner les forces politiques en activité au Togo, ainsi que des personnalités de renom hors du territoire national.

Les États Unis d'Amérique n'ont pas reconnu la réélection du Président sortant.

Monsieur le Président de la République,

Conformément aux reproches que vous avez vous-même adressés au Président togolais lors de votre première rencontre à la faveur du sommet Union Africaine – Union Européenne des 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan au sujet des fraudes électorales dont est coutumier le régime héréditaire plus que cinquantenaire togolais, il ne pourrait vous échapper que Faure Essozimna Gnassingbé n'est pas le réel vainqueur de la présidentielle du 22 février 2020 ; et cela aucun des diplomates en poste au Togo, aucun des représentants de l'Europe ne peut en responsabilité et en sagesse affirmer le contraire .

Mieux certains parmi eux m'ont confirmé la large victoire du candidat de la Dynamique éponyme, la DMK.



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

Plusieurs formations politiques et organisations de la société civile ont salué la victoire de l'opposition, par des communiqués officiels, et convié le peuple à sortir massivement pour faire échec à ce énième coup de force au Togo.

La première manifestation contestataire eut lieu le 28 février 2020 mais la brutalité avec laquelle les populations composées de personnes du 3^{ème} âge furent chargées par les forces de sécurité a découragé plus d'uns, surtout dans le contexte de crise sanitaire lié à la pandémie au Covid-19 ponctué de couvre-feu, d'état d'urgence avec la restriction des espaces de liberté et de manifestation.

Toute manifestation fut durement réprimée, avec à la clé des arrestations des responsables de la DMK.

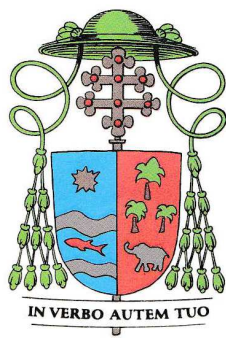
Le Peuple togolais subit depuis des lustres une dictature implacable que nous pensions, révolue avec la mort du Général Eyadema, le 5 février 2005, après 38 ans de pouvoir sans partage. Constitutionnellement la dévolution de la succession devrait échoir au Président de l'Assemblée Nationale. Ce dernier rentrant d'une mission, ce jour fatidique sur un vol Air France fut détourné sur Cotonou, tandis que les frontières furent fermées pour l'empêcher de rejoindre le territoire national. Survint alors un coup d'État militaire, où par une déclaration lue sur les chaînes publiques le Chef d'État-major des FAT, entouré pour la circonstance des officiers supérieurs des forces armées, décide de confier le pouvoir à Faure Essozimna Gnassingbé pour qu'il achève le mandat entamé par son défunt père.

Faure Essozimna Gnassingbé par son incurie et sa médiocrité, marqueurs par excellence de sa gouvernance, fait regretter depuis lors au Peuple togolais, la disparition de feu Eyadema, son père.

Je rappelle que je suis le Doyen de la Conférence Episcopale du Togo (CET) du haut de mes 91 ans. C'est sous ma mandature que le Haut Conseil de la République (HCR) a donné naissance à la Constitution de la Quatrième République du 14 octobre 1992 où le nombre de mandat présidentiel est limité à deux pour une durée de cinq ans, renouvelable pour une seule fois. En aucun cas précise la version originelle : « Nul peut exercer plus de deux mandats » !

Cette constitution vieille de près de trente ans a connu plusieurs toilettages qui l'ont vidée de sa substance, ce qui permit à Faure Essozimna Gnassingbé de candidater pour un 4^{ème} mandat sans discontinuer.

Au regard de la gouvernance fortement contestée de Faure Essozimna Gnassingbé, jugée catastrophique à tous égards dans un pays où la misère s'est faite l'hôte obligé de la majorité des foyers sur fond de violation permanente des droits humains et d'injustice sociale aggravée avec un brevet d'impunité pour ses partisans, comme le confirment tous les indicateurs publiés par les institutions internationales compétentes (PIB par habitant, Indice du Bonheur de l'ONU, Indice de corruption de Transparency International notamment) ; je fus sollicité par une coalition de partis politiques et plusieurs personnalités du Togo, ainsi que des mouvements de jeunesse inquiets de leur avenir, pour m'impliquer dans le processus électoral du



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

22 février 2020, devant conduire à l'Alternance politique au Togo.

Un candidat unique de la coalition Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), fut choisi et j'ai pris une part active et présente à tous les meetings que le Dr Gabriel Agbéyomé Messan Kodjo organisa sur l'ensemble du territoire national pour présenter son programme de société et convier les électeurs à lui faire confiance pour la transformation du pays, à travers le triptyque Transition, Constituante et Refondation.

Le jour du scrutin, c'est massivement que le Peuple togolais a voté pour le candidat de la DMK. Tous affirmèrent que c'est un plébiscite.

Les bureaux de vote ouverts à 7 heures sont fermés à 16 Heures et à 20 heures comme une traînée de poudre, la victoire de l'Alternance envahit tout le Togo.

Mon domicile fut subitement encerclé par des militaires, et celui du Président élu connut le même sort avec des coupures de téléphone et d'internet. Tout ceci pour empêcher l'effusion de joie des populations auprès des deux figures majeures de l'Alternance au Togo.

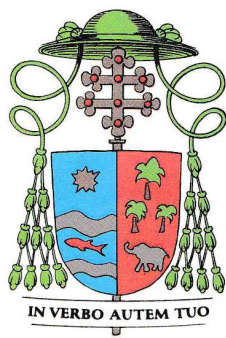
Le 23 février 2020, dans la matinée l'équipe de campagne de la DMK sur la base des informations recueillies sur le territoire national dans un point de presse, communique les premières tendances qui donnent au Dr Gabriel Agbéyomé Messan Kodjo une large victoire par un score entre 59 et 61 %. Prise de court et en violation totale du code électoral, vers 22 Heures, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) proclama les résultats provisoires officiels donnant Faure Essozimna Gnassingbé vainqueur à 72,30% soit probablement une inversion des suffrages par le biais de l'application E-Sentinelle mise à la disposition des éléments du pouvoir dans les bureaux de vote.

Cette proclamation à la hussarde suscita scènes de colère, de mécontentement et de contestation dans l'ensemble du pays.

Aucune élection n'a connu une proclamation aussi rapide au Togo. C'est toujours en moyenne 3 ou 4 jours, car il est impossible de réunir en une journée en raison de l'état de nos infrastructures routières les 9389 procès-verbaux, les compiler, les valider et les certifier avant toute proclamation des résultats provisoires comme l'exigent les dispositions de la loi électorale.

Je signale qu'après cette imposture, la cérémonie de certification des résultats provisoires n'est intervenue que le 25 février 2020.

Comme le dit un proverbe de chez nous, c'est au Togo qu'une femme peut accoucher avant de tomber enceinte.



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

Les États Unis d'Amérique ayant exprimé leur doute sur la réélection du Président sortant, ont exigé de la CENI, un décompte des voix bureau de vote par bureau de vote, ce que celle-ci n'a jamais pu faire, la Conférence épiscopale du Togo (CET) a exigé de son côté le rétablissement de la vérité des urnes sans succès.

Plusieurs formations politiques et des organisations de la société civile ont formulé la même exigence, et appelé le peuple à se lever pour défendre la victoire de l'opposition républicaine.

La posture des missions électorales africaines éclaire ainsi celle du pouvoir qui avait rejeté l'offre d'observation électorale de l'ONG Américaine NDI et celle du Conseil épiscopal Justice et Paix (CEJP-TOGO). Les Chefs de mission de la CEDEAO et l'Union Africaine ont violé leur serment d'impartialité en fermant les yeux sur ce travestissement des résultats et le piétinement du code électoral pour offrir leur onction coupable à cette fraude électorale. Cela relève de l'irresponsabilité doublée d'un déficit d'éthique qui déshonore leurs auteurs.

Face à la colère populaire, les chancelleries regroupées au sein du G5 (France, Allemagne, États Unis, Union Européenne et PNUD) tentèrent d'énucléer la crise par une série de rencontres avec les protagonistes.

Il est reproché à la DMK, l'absence de tous les procès-verbaux au soutien de sa victoire, ce à quoi elle répond, la CENI dispose de toutes les copies des procès-verbaux, et qu'il suffisait qu'on les consulte contradictoirement. Le pouvoir sortant émis un veto.

Le G5 formule une demande de décompte des suffrages bureau de vote par bureau de vote. Veto du pouvoir.

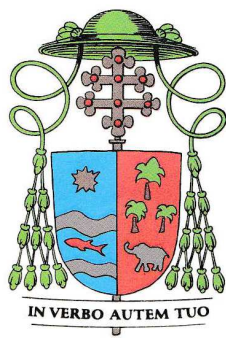
Le G5 demande au Président sortant la production de ses procès-verbaux, veto du pouvoir.

En conclusion, les États Unis ont déclaré que l'Administration Américaine ne reconnaîtra pas ces résultats, le Représentant de l'UE affirme que son institution ne fera pas de déclaration sur le scrutin en raison du fait que tout ce qu'elle a fait comme offre pour garantir un scrutin transparent et crédible n'a pas été pris en compte par le pouvoir.

L'Ambassadeur allemand me confie que c'est mon candidat qui a largement gagné mais que le pouvoir n'a pas envie de céder les leviers de l'État au Président démocratiquement élu.

Seule la posture de l'Ambassadeur de France, Marc de Vizio semble ambiguë en raison de son étroite proximité avec le pouvoir.

Comment dans ces conditions, ces diplomates peuvent-ils recommander à leur hiérarchie de saluer une



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

débâcle électorale transformée par la force des armes et d'autres manœuvres indignes en une victoire du Président sortant ? Jugez-en par vous-même !

Entre temps, le pouvoir sortant par ses émissaires a entrepris de conclure un marché gré à gré sur le dos du Peuple togolais.

Le Président démocratiquement élu en a reçu deux du pouvoir sortant, avec des propositions alléchantes qu'il a rejetées.

C'est dans ce contexte que nous étions qu'un beau matin nous apprenions le 31 mars 2020 sur Radio France Internationale (RFI) que la France, l'Union Européenne et l'Allemagne ont reconnu la fausse victoire du Président sortant.

Interpellé le journaliste répond que ces courriers lui furent remis par une personnalité de Lomé 2, siège de la Présidence de la République, ce qui renforce nos soupçons.

Toujours dans le cadre de la médiation du côté du pouvoir sortant, je reçus le 20 avril 2020 un révérend Père en présence du Collège des Sages de la DMK (une sorte de Conseil d'Administration) et du Président démocratiquement élu, porteur de la même proposition tendant à conclure un accord pour le maintien du Président sortant battu dans les urnes dans ses fonctions, en contrepartie d'une série d'avantages politiques et pécuniaires.

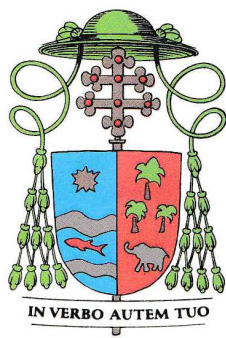
L'engagement pris devant Dieu et le Peuple togolais, ne me permet pas d'accepter ou de tolérer le moindre marchandage des suffrages. A l'instar de Siméon qui s'écria au temple lors du baptême de Jésus, Seigneur mes yeux ont vu ton Salut maintenant, il est temps de laisser partir ton serviteur, je désire vivement voir l'Alternance dans mon pays avant de rendre mon souffle au Créateur.

Donc ma position sur cette démarche du pouvoir est claire et ferme. C'est un non catégorique !

Cette position a irrité le pouvoir qui a choisi la violence extrême pour en découdre avec le Président démocratiquement élu et ses soutiens.

L'épicentre de cette brutalité eut pour siège le domicile du Président démocratiquement élu, dont le quartier est devenu un camp militaire et lui-même sous menace permanente d'assassinat. J'ai dû élire domicile chez lui pour servir de bouclier humain afin de lui préserver la vie et ce pendant 70 jours.

L'histoire politique récente du Togo retiendra les sinistres dates des 20 et 21 avril 2020 où le monde entier a été témoin de la violence inouïe du coup d'État militaire orchestré contre l'Alternance au Togo. Je passe sous silence ce que le corps d'élite qui a fait irruption au domicile du Président démocratiquement élu pour



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

l'enlèvement a fait subir à sa femme et à ses enfants molestés, menottés les bras au dos, exposés au soleil à la devanture de leur maison et filmés.

Le domicile du Président saccagé et des biens emportés. Faut-il rappeler que bien avant ce coup d'État militaire du 21 avril 2020, qu'un des Conseillers Spéciaux du Président démocratiquement élu fut enlevé nuitamment à son domicile, brutalisé et détenu en lieu secret pendant 40 jours ?

Des jeunes patriotes enlevés au domicile du Président démocratiquement élu ont été jetés arbitrairement en prison, et les leaders de l'équipe de campagne enlevés et placés sous contrôle judiciaire avec interdiction formelle de réclamer la victoire de la DMK sous peine de prison. Certains comme le Prophète Kokou Dekpoh Esaïe sont encore en prison jusqu'à ce jour.

Comment l'Union Européenne et l'Allemagne pourraient faire ce revirement à 180° ?

Les lettres diffusées sur RFI sont réellement fictives et destinées à anesthésier les mouvements populaires de revendications. Quelqu'un qui prétend avoir gagné à 72 % ne se livre pas à ce jeu de manipulateur et de faussaire.

Des enquêtes menées sur ces lettres concluent que ce sont des canulars. Les investigations nous ont conduits en Allemagne où nous avons découvert qu'Angela Merkel, la Chancelière a envoyé une lettre de courtoisie le 3 mai 2020, mais aucune trace du prétendu télégramme du Président Fédéral querellé et objet de la diffusion sur RFI.

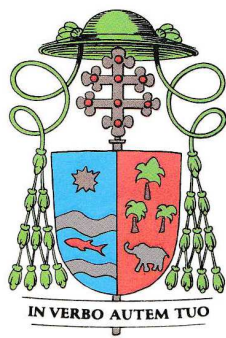
Pourquoi deux courriers de courtoisie d'un même pays, l'Allemagne ? C'est aussi pour la première fois qu'on reçoit pour une même élection deux lettres de la même puissance !

Des études plus poussées seront conduites par le Député français de Haute-Garonne, Sébastien NADOT, qui confirment la supercherie. Il vous a adressé par la suite un courrier exigeant un démenti officiel, seul le silence fut la réponse donnée à sa requête jusqu'au 07 avril 2021. Deux avocats français mandatés par la DMK vous ont personnellement saisi par courrier avec accusé de réception, pour vérifier l'authenticité de la lettre qu'on vous attribue sans aucune réponse de votre part.

Je suis étonné et abasourdi par la déclaration de Jean-Yves Ledrian qui confirme que vous avez envoyé un courrier de courtoisie internationale, au perdant du scrutin du 22 février 2020.

Peut-être comme tout le monde vous avez adressé un courrier mais certainement différent de celui qui est daté du 25 mars 2020 qui circule sur les réseaux et qui a fait l'objet d'une large diffusion, et qui est une manœuvre du pouvoir illégitime paré d'une légalité factice qui continue de régner au Togo.

Cette annonce plus d'un an après le scrutin présidentiel est un véritable mépris du Peuple togolais, qui se



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

sent écrasé par la dictature en complicité avec les puissances planétaires, et comme vous l'avez déclaré un pouvoir qui dure trop longtemps est dommageable pour le bien des populations.

Monsieur le Président de la République ,

Votre pays est un partenaire stratégique du Togo. Vous êtes libre de conduire la politique que vous voulez, mais camper des postures, poser des actes et affirmer le contraire d'une réalité factuelle pour des intérêts asymétriques à ceux du Peuple togolais ne me semble pas de bon aloi.

Faure Essozimna Gnassingbé a perdu la présidentielle du 22 février 2020, il doit céder le pouvoir au réel vainqueur pour qu'on ne vous colle pas l'image de complicité d'un crime électoral ourdi contre le Peuple togolais qui ploie sous le joug de la plus vieille dictature du monde après celle de la Corée du Nord.

De par votre acte du 9 avril 2021, vous vous êtes mis du mauvais côté de l'histoire écorchant davantage l'image de la France en Afrique et auprès des peuples. Avant qu'il ne soit trop tard, rectifiez le tir !

Je vous fais l'économie des décisions de la Cour constitutionnelle togolaise dans le cadre de cette élection, pour vous éviter des céphalées. Tout ceci illustre bien la panique qui s'est emparée du sérail face à l'ampleur de la victoire de la DMK.

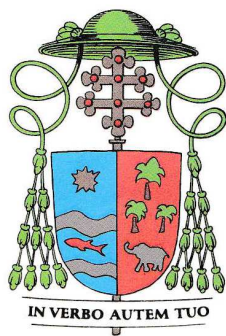
Dans une première décision publique, la somme des suffrages en pourcentages attribués aux candidats excède 100%.

Dans la seconde et définitive décision, cette Cour, chose incroyable, crée 124.730 nouveaux inscrits, 580.703 nouveaux votants et fait accroître le nombre de bulletins nuls de 873.332 relativement aux chiffres publiés la CENI, l'organe de gestion électoral, pour justifier une victoire improbable voire impossible du Président sortant. Jugez-en par vous-même !

Faure Essozimna Gnassingbé m'a contraint en exil depuis un an par des menaces de mort sur ma personne et celle de mon assistant, parce que je revendique la vérité des urnes, et la restitution du pouvoir au candidat des pauvres, qui lui-même est rentré en clandestinité pour n'avoir pas obéi à l'interdiction de la justice de ne plus jamais revendiquer la victoire du Peuple togolais dont il est l'attributaire.

Qui s'est offusqué du déni droit dont nous sommes victimes ? Aucune déclaration du Quai d'Orsay ou des Organisations des Droits de l'Homme, car tout le monde a peur des méthodes de cette dictature.

Qui est intervenu pour que justice nous soit faite, personne, en dépit de mes appels incessants au secours pour notre vie, et pour que justice soit faite au Peuple togolais frustré et misérable ?



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

Le monde actuel est dominé par les puissants au point où le droit international, l'Éthique courbent l'échine devant des intérêts obscurs et autres considérations qui méprisent la souveraineté des peuples.

Cette situation ne peut être éternelle, car Dieu dans toute sa miséricorde fera justice aux pauvres et aux laissés pour compte.

« J'en ai l'assurance car ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni le présent ni l'avenir, ni les puissances, ni les forces des hauteurs ni celles des profondeurs, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'Amour de Dieu manifesté en Jésus Christ notre Seigneur » disait Saint Paul dans la lettre aux Romains 8:38-39.

Monsieur le Président de la République,

L'erreur est humaine. Il ne reste qu'à présenter des excuses au Peuple togolais et prendre les mesures qui vous semblent adéquates pour contribuer à rétablir ce brave peuple dans ses droits.

Car, comme j'ai l'habitude de l'affirmer, l'élément nouveau que j'apporte dans cette lutte : c'est la Foi. Je garde la ferme conviction malgré les mille péripéties que j'ai connues au cours de mon exil au sommet de mes 91 ans, exil pendant lequel je suis tombé trois fois de suite, face contre terre, voyant couler mon sang à l'exemple du Grand Maître, Jésus-Christ, pour payer la rançon de la libération du Peuple togolais, que Dieu qui m'a fait l'extraordinaire faveur de me confier cette mission libératrice de son peuple en souffrance depuis plus de 54 ans ne me décevra pas. Je le répète encore, on ne vole pas Dieu et tous ceux qui l'essaient finissent toujours par en payer le prix, y compris leurs complices. Qu'il vous en préserve !

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité qui est vôtre au nom de la France Éternelle, Fille Aînée de l'Église, et Patrie des Droits de l'Homme, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération et mes bénédictions paternelles.

PS : Pour votre méditation personnelle, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir lire les paroles de Luc 1 : 47-55

Le Magnificat

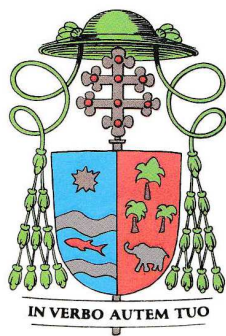
Mon âme exalte le Seigneur,

exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !

Il s'est penché sur son humble servante;

désormais, tous les âges me diront bienheureuse.

Le Puissant fit pour moi des merveilles; saint est son nom!



Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

Déployant la force de son bras, il disperse les superbes.

Il renverse les puissants de leurs trônes,

Il élève les humbles.

Il comble de biens les affamés,

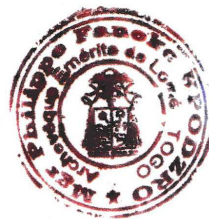
renvoie les riches les mains vides.

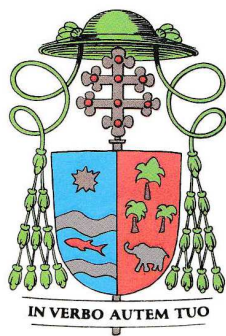
Il relève Israël, son serviteur, il se souvient de son amour,

de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais.

Oui le dernier mot revient à Dieu, mais en attendant que son heure ne sonne, je vous réitère, humblement par la présente, la demande d'audience a vous adressée par le Président réellement et démocratiquement élu du Togo, SE Dr Gabriel Agbéyomé Messan Kodjo, que je me ferai l'agréable devoir et le grand honneur d'accompagner à ce rendez-vous de triomphe de la Vérité et de Réconciliation entre la France et le Togo.

Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO
Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ





Mgr. K. Fanoko Philippe KPODZRO

Archevêque Métropolitain Émérite de LOMÉ

CC : Son Éminence Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'Etat du Saint-Siège (Vatican)

Son Éminence Cardinal Gregory Wellington
Archidiocèse de Washington DC

Son Excellence Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort
Président de la Conférence des évêques de France (CEF)
Maison de la Conférence des évêques de France- 58, Avenue de Breteuil
75007 Paris

Son Excellence Joe Biden
Président des USA

Son Excellence Muhammadu Buhari
Président de la République Fédérale du Nigéria